



Ordre
des ingénieurs
forestiers
du Québec

OFFRE D'EMPLOI ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

INSPECTEUR ET RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE

L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec est à la recherche d'un ingénieur forestier pour occuper le poste d'inspecteur et de responsable de la formation continue.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Dans le cadre de l'inspection professionnelle, il agit en étroite collaboration avec le Comité d'inspection professionnelle (CIP), planifie, organise et réalise le programme d'inspection annuel et les enquêtes relatives à la profession afin de vérifier la compétence, la qualité des actes posés et le professionnalisme des ingénieurs forestiers. Il rédige les rapports, présente les dossiers au CIP et en assure les suivis. Il présente annuellement un rapport sur l'inspection professionnelle au CIP, au Conseil d'administration et aux membres de l'Ordre. L'inspecteur collabore avec le CIP et le Conseil d'administration pour mettre à jour la méthodologie permettant de surveiller l'exercice de la profession. Il doit également faire évoluer les méthodes et les outils d'évaluation en lien notamment avec le *Guide de pratique professionnelle*.

De plus, l'inspecteur devra participer à l'élaboration des outils dans le développement d'un processus d'inspection professionnelle basé sur les principes d'audit s'apparentant à un système de certification. Il devra donc s'intégrer dans un système en changement et en élaboration.

En matière de formation continue, il agit en collaboration avec le Comité sur la formation continue (CFC) pour évaluer les besoins, promouvoir, organiser et coordonner les activités de formation continue auprès des membres de l'Ordre. Il doit, de plus, voir à l'application de la politique de formation continue de l'Ordre.

Il agit, de plus, comme enquêteur en matière de pratique illégale et usurpation du titre d'ingénieur forestier.

Lorsque requis, il siège à titre de secrétaire sur divers comités *ad hoc* et analyse des questions relatives à l'inspection, la pratique professionnelle ou la formation continue. Il exécute toute autre tâche du domaine de sa compétence qui peut lui être confiée par la direction générale.

PROFIL PERSONNEL EXIGÉ

La personne recherchée devrait :

- Agir avec intégrité, rigueur et jugement
- Avoir des attitudes et des comportements appropriés à l'emploi

- Avoir le sens des responsabilités et les habiletés cognitives reliées au mandat d'évaluation des compétences des ingénieurs forestiers
- Avoir une bonne écoute et démontrer une facilité dans les relations interpersonnelles
- Avoir une bonne connaissance de la pratique professionnelle des ingénieurs forestiers dans le contexte québécois
- Avoir de l'initiative et de l'autonomie
- Avoir une perception réaliste de ses forces, de ses limites et être capable de s'auto-évaluer.

EXIGENCES ET QUALIFICATION

- Être membre de l'OIFQ et être inscrit au tableau de l'Ordre depuis une dizaine d'années.
- Expériences diversifiées de la foresterie québécoise et excellente connaissance des grands dossiers forestiers actuels
- Capacité d'analyse et de synthèse et habilité pour le travail d'équipe
- Excellentes aptitudes en communication
- Bonne connaissance du français oral et écrit
- Une formation et de l'expérience comme auditeur constitue un atout
- Disponible pour des déplacements à travers la province
- Détenir un permis de conduire valide
- Ne pas avoir fait l'objet d'une décision disciplinaire de culpabilité d'un ordre professionnel.

TRAITEMENT

La rémunération et les avantages sociaux sont comparables à ceux de la classe d'emploi 119 (ingénieur forestier) du Gouvernement du Québec. (53 000\$ à 69 000\$ selon l'expérience)

CANDIDATURE

Faire parvenir son *curriculum vitae*, accompagné d'une lettre présentant vos motivations à appliquer sur ce poste à :

Mme Marielle Coulombe, ing.f.
 Directrice générale
 Ordre des ingénieurs forestiers du Québec
 2750, rue Einstein, bureau 110
 Québec (Québec) G1P 4R1
 Téléphone : (418) 650-2411
 Télécopieur : (418) 650-2168
 Courriel : marielle.coulombe@oifq.com

Date limite : le 9 avril 2009, 16 h 00.

Dans cette offre d'emploi, le générique masculin est employé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte. Toute candidature sera traitée de façon confidentielle.